

## Réponse du Mouvement audonien à l'interpellation de l'association Mon voisin des Docks

L'association Mon voisin des Docks a publié des questions à l'intention des candidats aux élections municipales de mars 2020 de Saint-Ouen.  
Nous y répondons.

Notre tête de liste, Jacqueline Rouillon, est à l'initiative de votre quartier. Il a été conçu sur les principes du projet urbain de Saint-Ouen : mixité urbaine et sociale, qualité des espaces publics,... auxquels ont été joints l'ambition de tourner à nouveau la ville vers la Seine, de concevoir un écoquartier, de travailler sa vocation métropolitaine tout en veillant à son insertion dans la ville (circulations douces et voirie, parc etc.)

Le quartier des Docks est un quartier à part entière de Saint-Ouen ! Nous sommes toutefois bien conscient.e.s que c'est un quartier particulier, car c'est un quartier entièrement neuf (aucun logement auparavant) sur un quart du territoire de la commune. Très récent et en constante évolution depuis la première livraison de logements en 2014, il a aussi la particularité de faire cohabiter des logements avec de grandes infrastructures de services à la métropole : TIRU, CPCU, etc. Des phases de développement sont programmées jusqu'en 2025.

### **Un quartier de Saint-Ouen, au même titre que les autres.**

Nous pensons que l'installation d'équipements publics et de commerces contribue à intégrer les Docks dans l'ensemble de la ville, de même que des voies de circulation qui créent la continuité entre la ville déjà existante et le nouveau quartier.

C'est dans cette perspective que Jacqueline Rouillon, alors maire de Saint-Ouen, avait souhaité créer le grand parc et l'école Pef pour accueillir les premier.e.s habitant.e.s. et les mélanger avec les Audonien.ne.s déjà présent.e.s (grand parc pour toute la ville et école Pef pour le vieux Saint-Ouen).

Le grand parc, grâce à sa taille, sa situation (et malheureusement grâce au manque d'espaces verts ailleurs dans la ville) rayonne très largement dans la ville et accueille de nombreux Audonien.ne.s, résidant bien au-delà du quartier des Docks.

Ce rayonnement est également dû aux événements qui y sont organisés, auxquels votre association contribue largement quand elle ne les organise pas directement elle-même, à l'instar du marché de Noël des créateur.rice.s cet hiver ou de la fête de la musique le 21 juin dernier.

Le gymnase, qui accueille des enfants de toute la ville - ou le nouveau magasin Leroy Merlin - contribuent à faire connaître le quartier des Docks à l'ensemble des Audoniens, même s'il reste beaucoup à faire.

Il est indispensable que les coquilles en rez-de-chaussée des immeubles d'habitation soient occupées, pour rendre des services aux habitants et pour l'atmosphère générale du quartier. Nous nous attacherons à travailler sur cette situation et à y remédier afin que le quartier soit plus vivant.

En accueillant des équipements ou des commerces destinés à l'ensemble des Audonien.ne.s, ils contribueront à une meilleure intégration du quartier.

Nous contribuerons également à l'intégration des Docks dans la ville par notre discours, par notre volonté de ne pas distinguer ses habitants de l'ensemble des Audonien.ne.s. Nous prendrons des initiatives favorisant la rencontre et la connaissance mutuelle pour faire ville ensemble.

### **Une halle gourmande, ouverte aux associations et innovante.**

Nous avons écrit dans notre programme nous engager à la développer.

Le projet de Halle gourmande, tel que porté par William Delannoy, fait partie des lieux identifiés par le Conseil régional d'Île-de-France pour son parcours de la gastronomie. Il écrit à son sujet : *« Imaginée comme une place de village sous une grande verrière, avec un grand patio central, elle accueillera une dizaine de restaurants et une trentaine de commerces de bouche sur une surface de 5.000 m<sup>2</sup>. Un marché bio, une école de cuisine et une ferme pédagogique y prendront aussi place. La réhabilitation de cette ancienne usine à trains construite en 1922 constitue l'une des plus grandes opérations urbaines régionales, et s'achèvera en 2021. »*

Il est difficile aujourd'hui de savoir où en est le projet, dans quelle mesure il est possible de le modifier, d'autant que la Halle appartient à des propriétaires privés.

Afin d'ajuster au mieux, en fonction de la marge de manœuvre dont nous disposerons, nous souhaiterions travailler avec les Audonien.ne.s, du quartier des Docks et des autres quartiers à ce sujet, afin d'identifier les besoins et les envies.

Nous ne sommes pas convaincus qu'il soit nécessaire et possible d'installer une trentaine de commerces de bouche « en dur » en un seul point de la ville.

Un marché bio ? Pourquoi pas. Mais il existe déjà trois Amap à Saint-Ouen et la ruche qui dit oui. En avançant l'idée d'un tel marché, il est nécessaire de s'assurer qu'il serait fréquenté, afin qu'il soit réellement utile aux habitant.e.s et rentable pour les producteur.rice.s qui pourraient s'y installer.

L'immense espace de la Halle pourrait être partagé avec d'autres activités, à réfléchir avec les habitant.e.s. Il serait par ailleurs intelligent d'envisager une exploitation éphémère de ce lieu par des food trucks ou des activités culturelles en attendant l'installation définitive des futurs et potentiels commerçants puisque deux ans doivent encore s'écouler avant la livraison complète de la Halle.

### **Le parvis des Docks, un lieu de vie unique à Saint-Ouen**

Nous voudrions développer sur ce parvis ce que vous avez déjà initié, à savoir un lieu de vie et de fête. Par ailleurs, il y a déjà un terrain de pétanque, nous pourrions ajouter des agrès de *street work out* permettant à tou.te.s de faire des activités physiques. Nous pourrions réfléchir à y adjoindre une appli sur téléphone portable donnant accès à un coach sportif virtuel.

Le parvis pourrait accueillir des food trucks les week-ends, des tables et des chaises, des lampions, lui donnant un air de guinguette.

Il pourrait aussi accueillir des spectacles de rue, hébergés potentiellement sous un chapiteau. Ce dernier pourrait aussi accueillir des ateliers pendant les vacances d'été, via les centres de loisirs. Toutes ces idées seront à travailler avec les habitant.e.s, afin de recueillir leurs propres idées mais aussi leurs réserves, notamment en matière de nuisances éventuelles.

En ce qui concerne les locations touristiques, nous ferons appliquer la loi Elan qui implique que la mise en location d'un logement se fasse avec un numéro d'enregistrement et ne dépasse pas le seuil de 120 nuitées par an.

Le non-respect de ce règlement est passible d'une amende de 12 500 € pour chaque offre non conforme. Nous travaillerons à faire respecter la loi et mènerons une politique de logement favorisant la résidence et pas l'investissement, garantissant ainsi une réelle vie de quartier agréable et animée.

### **Un collège aux Docks**

La création des collèges est du ressort du Département, au même titre que la mairie a une compétence pour l'enseignement primaire.

Le Département a confirmé l'implantation d'un collège dans la ZAC des Docks. Nous suivrons le dossier et nous assurerons de la réalisation de l'équipement.

### **Les Docks, un écoquartier**

#### ***La passerelle vers l'Île des Vannes***

Nous avons inscrit dans notre programme de rechercher des partenaires financiers pour créer une passerelle piétonne et cyclable entre l'Île des Vannes et les Docks. Cela permettrait, outre l'accès facilité pour les habitants du quartier des Docks à l'Île des Vannes, de participer à l'intégration du quartier des Docks dans la ville.

#### ***La place du vélo***

Nous nous engageons à construire des pistes cyclables sécurisées sur tous les grands axes et rétablir le Vélib' (au moins 10 la ville, dont au moins une dans les Docks). La création ou l'amélioration des pistes cyclables est du ressort de Plaine commune ou du Département, selon les voies. Nous nous engageons à négocier au mieux avec ces deux instances pour améliorer la circulation et la sécurité des cyclistes à Saint-Ouen.

Les pistes cyclables existantes aujourd'hui dans les Docks ne sont pas respectées par les automobilistes qui se garent assez systématiquement dessus. L'installation de séparateurs de voie permettrait de sécuriser les cyclistes et de mieux identifier les différents espaces de circulation.

Nous travaillerons avec la police municipale dans le cadre de son renforcement (une quinzaine de postes ne sont pas pourvus actuellement) pour lui confier une mission de sensibilisation et de verbalisation des véhicules mal garés.

Pour ce qui est des activités liées au vélo (location, vente, réparation...), nous pourrions y réfléchir avec les habitant.e.s. Avec le développement du vélo à Saint-Ouen, il pourrait être opportun de créer un lieu de réparation, complémentaire de l'auto-réparation proposée par l'Atelier solidaire. Il nous

semble que ce serait pourrait être le fruit d'une initiative privée, association ou entreprise, que nous pourrions soutenir, selon le projet porté.

### **Donner une place essentielle aux associations audoniennes.**

Le Mouvement audonien a inscrit dans son programme le soutien aux associations qui trouveront des lieux pour leurs activités dans les 5 maisons de quartier. En effet, le 27 avenue Gabriel Péri sera la maison des associations et également une maison de quartier, et nous créerons deux maisons de quartier, aux Docks et dans le quartier Debain.

Nous souhaitons soutenir les initiatives des associations et des habitant.e.s en mettant à disposition plus de salles, de matériel et par l'attribution de subventions.

Nous créerons des comités dans tous les quartiers avec des pouvoirs de proposition, d'initiatives, d'interpellation des élu.e.s et disposant d'un budget. Ils réuniront des assemblées citoyennes pour consulter les habitant.e.s de leur quartier sur toutes les questions importantes qui les concernent.

### **De manière générale, nous souhaitons soutenir les associations, quels que soient leur domaine de compétences (écologique, culturel, sportif, social, éducatif etc.), les associer aux projets de la ville et s'appuyer sur leur savoir-faire et leur connaissance précise du terrain.**

Nous créerons une régie de quartier, employant des habitant.e.s, notamment en insertion, chargée de la collecte des déchets recyclables des marchés de la ville, pouvant réaliser des travaux d'isolation et d'entretien des bâtiments publics et privés, le traitement des punaises de lit et autres nuisibles, ainsi que divers autres services aux habitant.e.s.

Nous créerons également une ressourcerie gérant la récupération, la valorisation et la revente de biens. Nous ne savons pas encore où elle se situera, mais cela sera réfléchi avec les habitant.e.s lors de la consultation relative au devenir de la halle par exemple.

Nous souhaitons faire de la serre pédagogique un lieu plus animé, plus habité, pour tous les habitants de la ville, en confiant par exemple un café à une association ou à une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Il y aurait des synergies à trouver entre les jardins ouvriers, les plantes de la serre et la restauration proposée.

Pour finir, nous voulions vous dire que nous apprécions fortement le travail d'initiative citoyenne effectué par l'association Mon voisin des Docks pour animer le quartier, intégrer les nouveaux arrivants, sensibiliser à l'écologie, etc. Nous nous engageons à travailler avec vous et à nous appuyer sur votre connaissance de ce quartier et de ses habitant.e.s.